

À Mayotte et en France : NON AUX SÉVICES PUBLICS !
NON AUX VIOLENCES DE L'ÉTAT FRANÇAIS !
Contre la France coloniale et raciste : ACTION !

Un peu d'histoire coloniale pour comprendre...

L'île de Mayotte fait partie de l'archipel des Comores, colonisé par la France au XIX^e siècle. En 1974, la France accepte l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

90 % des habitant-e-s des Comores votent pour l'indépendance, sauf Mayotte (35 % de oui). Alors que le gouvernement français s'était engagé pour le référendum à ce que l'indépendance des Comores soit globale, lors de la déclaration d'indépendance par le gouvernement comorien qui revendique aussi Mayotte, la France décide finalement de conserver Mayotte. **En 1975, l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît le nouvel État comorien et critique l'amputation de Mayotte par la France,** tandis que l'Union africaine considère que Mayotte est occupée par une puissance étrangère. Bref, **Mayotte est bien une colonie française !**

En témoigne le fait que, même si l'île est devenue le 101^e département français en 2009, le taux de pauvreté atteint 77 % (le plus haut « de France » pour une moyenne de 14 % en France !). Par ailleurs, la départementalisation n'empêche pas que le droit français ne s'applique pas à Mayotte, comme c'est le cas pour le droit des étrangers qui sont expulsés plus facilement qu'en métropole.

Selon les révélations du Canard Enchaîné, sous prétexte de délinquance galopante, **le gouvernement français aurait décidé de mener en avril une opération massive d'expulsions de sans-papiers comoriens et de destruction de logements illégaux.** Il aurait baptisé cette **opération « Wuambushu »** qui signifie « reprise ». Cette opération est à la fois dénoncée par les organisations humanitaires et des droits humains ainsi que par le gouvernement comorien qui demande à la France d'y renoncer, compte tenu des risques de violences de l'État français.

NON À L'OPÉRATION « Wuambushu » À MAYOTTE !

NON au démantèlement policier et violent des bidonvilles à Mayotte !

NON aux expulsions collectives de sans-papiers (comoriens) hors de Mayotte !

À Mayotte, les sans-papiers comoriens sont « chez eux », la France non !!!

ET TANT QU'ON Y EST, en France et à Mayotte, NON AUSSI...

...à la loi Darmanin sur l'asile et l'immigration, en entier ou en morceaux !

...aux remises à la rue de personnes hébergées avec la fin de la trêve hivernale !

...aux préfectures transformées en bunkers terrifiants pour les étranger-e-s !

...à la dématérialisation ubuesque des services préfectoraux pour étranger-e-s !

Régularisation des personnes sans-papiers, en France et à Mayotte !

Des vrais logements pour tous et toutes, en France et à Mayotte !

Des préfectures faciles à occuper ou plus de préfectures du tout !